



PAS DE PROGRÈS SOCIAL SANS PAIX !

TOUS EN MANIFESTATION LE 1^{er} MAI

L'argent existe

- 137 milliards d'€ de profits pour le CAC 40 en 2021 !
- 70 milliards de dividendes versés aux actionnaires !
- 400 milliards d'aides publiques aux entreprises et 80 milliards d'évasions fiscales !
- 80 milliards d'évasion et optimisation fiscale

pour gagner le progrès social

Malgré cela, c'est aux travailleurs et travailleuses

- ➔ à qui le patronat et le gouvernement demandent de se « serrer la ceinture » !
- ➔ à qui l'on demande de payer la facture des milliards de cadeaux fiscaux faits aux entreprises, de « payer » l'évasion fiscale !
- ➔ à qui l'on va demander de payer, via le plan de résilience, leurs sales guerres, hier au Mali, aujourd'hui en Ukraine, pendant que les profiteurs de guerre continuent à spéculer outrageusement sur les matières premières, entraînant la flambée des prix des produits de première nécessité.

Les mêmes qui licencient à tour de bras, détruisent les industries, les Services Publics, la Sécurité Sociale, s'attaquent à l'ensemble de nos conquies sociaux.

Les mêmes qui n'ont que pour seul objectif d'empêcher le progrès social pour toujours réaliser plus de profits au détriment de la population.

Empêcher le progrès social par tous les moyens et par la guerre s'il le faut !

CAR IL N'Y A PAS ET IL NE PEUT Y AVOIR DE PROGRÈS SOCIAL SANS LA PAIX, FAISONS DE CE 1^{ER} MAI UN MOMENT FORT DE LUTTE POUR LA PAIX ENTRE LES PEUPLES, POUR LE PROGRÈS SOCIAL, POUR IMPOSER UNE AUTRE RÉPARTITION DES RICHESSES RÉPONDANT AUX BESOINS DE TOUS.

TOUS ENSEMBLE, REVENDIQUONS ET MOBILISONS-NOUS POUR :

- Le SMIC à 2 000 €.
- L'augmentation immédiate de 300 € des salaires, pensions, traitements et minima sociaux.
- Une réduction du temps de travail à 32H/semaine sans perte de salaire.
- L'arrêt de tous les plans de licenciements, des fermetures d'entreprises, des restructurations de services.
- Le financement de notre Sécurité Sociale basé sur les cotisations sociales et non sur l'impôt, la retraite à taux plein à 60 ans.
- Une loi taxant les dividendes et les grandes fortunes et l'arrêt des cadeaux fiscaux.
- Prise en compte des projets et solutions alternatifs portés par les salariés et la CGT dans les entreprises menacées.
- Que les moyens soient donnés aux Services Publics pour assurer leurs missions au service de l'intérêt général en garantissant à tous, le droit élémentaire de se soigner, de se loger, de s'éduquer...

1^{er} Mai 2022 – MANIFESTATION

Rendez-vous à 10H30 – Place de la République - Arles